

Le conseil municipal

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Le nombre de membres est déterminé par le nombre d'habitants de la ville. Avec ses 35 238 habitants, Mâcon compte 39 membres.

Le conseil se réunit en moyenne cinq fois par an. Les séances sont publiques.



La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le **lundi 8 avril 2024** à **18 h 30** à l'Hôtel de ville, Salle du conseil municipal.



Les élus et délégations



Expression des groupes politiques



▶ **Délibérations**

Les délibérations du conseil municipal



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE